LA PRISE DE LA VILLE DE PAMIERS,

Capitale du Païs de Foix, des nommez Beaufort, Lieutenant General des Armées du Duc de Rohan, & d'Auros Gouuerneur de Mazeres.

Ensemble la desroute de toutes les troupes dudict pays.

Auec les Articles accordez aux Capitaines, soldats & habitans de Pamiers.

Plus le nombre des prisonniers, & de ceux qui ont esté penduz, & menez aux Galeres.

Et le Restablissement de la Saincte Messe, en ladite Ville.

Par Monseigneur le Prince, Lieutenant General pour le Roy en ses Armées de Languedoc, Guyenne & Dauphiné.



A PARIS,
De l'Imprimerie de IEAN BARBOTE, en l'Isle du Palais, ruë de Harlay à la Fleur de Lys Couronnée.
M. DC. XXVIII.
Auec Permißion.



LA PRISE DE LA VILLE de Pamiers, capitale du pays de Foix, des nommés Beaufort, Lieutenant general des Armées du Duc de Rohan, & d'Auros, Gouuerneur de Mazeres.

LE grand bruit qui se faisoit de la construction d'vne Citadelle que bastissoit Beaufort, Lieutenant general de Monsieur de Rohan en Foix, dans la ville de Pamiers, capitale du Comté de Foix, siege de l'Euesché dudit pays, & l'vne des plus grandes villes du ressort du Parlement de Tholose, & le grand preiudice qu'elle estoit capable d'apporter au seruice du Roy, si vne fois elle estoit en estat, fit resoudre Monseigneur le Prince de l'aller assieger promptement auec trois mil cinq cens hommes ou enuiron, qu'il auoit en Garnison dans le haut Languedoc, bien que les ennemis fussent pour le moins douze cens hommes, & depuis

quinze cens, par le ſecours qui leur vint. Les choſes neceſſaires pour l'execution de ce deſſein furent incontinent & diligemment ordonnées.

Le rendez-vous fut donné dans le Foix aux troupes, qui conſiſtoient en dix compagnies de Normandie, au Regiment de Phalſbourg, celuy de Sainᶜte Croix, & les Regimens d'Hannibal & de Bioulle, qui ne ſont que de cinq cens hommes, auec quelques communes ramaſſées dans les Montagnes de Foix, le tout ne faiſant guere que trois mil cinq cens hommes effectifs. Monſeigneur le Prince fit ſortir de l'Arſenal de Tholoſe cinq Canons, deux Couleurines & vn Courtault, des munitions neceſſaires pour les tirer mille coups, & autres pour les Soldats.

Aprés l'ouuerture des Eſtats de la Prouince du Languedoc, il partit de Tholoſe le Samedy quatrieſme de Mars, & fut coucher à Antherines, d'où il fit conduire quatre des Canons, & quelques munitions qui reſtoient au lieu de Dampoüillac, rendez-vous general des troupes, où il les fit camper ceſte nuict là pour paſſer leſdits Canons & munitions entre Mazeres & Sauerdun;

villes ennemies, proche desquelles le chemin de Pamiers s'approchoit.

Estant party le Dimanche matin, il arriua au Camp enuiron sur les neuf heures, où il trouua l'Armée en ordre de bataille, laquelle il visita de bataillon en bataillon, & toutes les troupes de Caualerie, puis les fit marcher en bon ordre du costé de Montault, siz au milieu d'vne grande plaine, sur les bords de laquelle sont situez comme en triangle les villes de Pamiers, Sauerdun & Mazeres, & en sont esgalement distantes, & y campa ceste nuict.

Le Lundy ayant disposé l'Armée en bon ordre, il fit faire les approches si heureusement qu'il n'y eut que deux de nos Soldats tuez. Son intention estoit d'attaquer la ville entre les portes Saincte Helene & de Lestang. Il fut conseillé de la changer, & de l'attaquer en vn certain lieu appellé Lhoumet, separé de la ville par vn petit ruisseau, faisant partie d'icelle. Mais aprés auoir luy-mesme recogneu & consideré la ville, il se tint à sa premiere resolution, quelques remonstrances que l'on luy peust faire au contraire. Il fit doncques aduancer la nuict du Lundy au Mardy les logemens à main

droicte, pour battre la place entre lesdites portes. Ce qui fut tres à propos : car ce lieu de Lhoumet estoit retrenché de la ville, par des cornes & grands fossez qui estoient capables de l'arrester long temps, & luy faire ruiner le peu de gens qu'il auoit, ainsi que Beaufort luy-mesme a declaré.

Les ennemis voyans que les logemens estoient ainsi aduancez à main droicte, entre lesdites deux portes, ils gaignerent hastiuement vne butte de terre vn peu esleuée de ce costé là, sur laquelle ils se logerent, & s'y fortifierent en toute diligence auec des Bariques & retrenchemens qu'ils firent faire par les femmes, lesquelles en fort grand nombre y alloient trauailler. Ils venoient de là escarmoucher aux nostres. Ce qui obligea Monsieur le Marquis de Ragny de les aller serrer en ce lieu, par la prise de quelques Postes aux enuirons, à fin de les empescher qu'ils ne continuassent leurs escarmouches, Monseigneur le Prince estant pour lors dans lesdits logemens auec Monsieur de Montmorency. Plusieurs Gentilshommes volontaires qui y estoient venuz auec eux suiuoient ledit sieur Marquis de Ragny, & entr'autres le Marquis de Fieu-

marcon qui y fut tué d'vne mousquetade dans la teste. Monsieur de Montmorency les suiuit pour les soustenir, & fort à propos: d'autant que les ennemis venoient à eux de toutes parts resolus de tenir ceste butte, plustost pour nous diuertir, que pour aucun dommage qu'elle eust peu leur apporter, estant à nous. Cependant vne partie de l'Armée trauailloit souz la conduite de Regnauldin, à couper vne Digue qui faisoit entrer vn petit bras de la Riuiere de Liege dans le fossé, tout autour de la ville. Les iours de Mardy & Mercredy se passerent en ses occupations.

La nuict du Mecredy fut employee à dresser la batterie, faire les plattes formes, planter les Gabions, les remplir, & preparer toutes autres choses necessaires pour battre. Le Ieudy tous ces preparatifs furent si diligemment faicts en vne nuict par les Officieis de l'Artillerie, que les Canons furent prests à battre sur les neuf heures du matin, & commencerent à saluer les ennemis. La continuation de la batterie fut si viue, que sur les quattre heures il y eut bresche raisonnable: laquelle Monseigneur le Prince ayant recogneuë, auec Messieurs les Mares-

chaux & Maistres de Camp, il y fit donner par quelque compagnie de tous les Regimens, auec ordre de se loger seulement dessus, sans entrer plus auant: d'autant qu'il y auoit à droict & à gauche deux petits bastions de terre, & vn grand retrenchemẽt qu'auoit faict autrefois sainct Blancard, & qui auoit esté mis en estat par les ennemis pour defendre la bresche. Ils firẽt ponctuellement ce qui leur auoit esté commandé: Et au moyen des Bariques, Fascines, & sacs qui leur furent portez, ils se logerent, en façon qu'ils incommodoiẽt fort les ennemis dans leur retrenchement, sans estre incommodez; & gaignerent le dessus du Portail de saincte Helene, d'où ils les tiroiẽt à descouuert.

La nuict se passa doucemẽt sans grandes escarmouches de part ny d'autre. Il arriua trois cens hommes de secours aux ennemis, qui perdoient courage de se defendre, quãd ils virent nos gens si proches d'eux.

Le iour venu la batterie commença aux maisons ioignantes leurs retrenchemens: d'autant qu'elle ne pouuoit donner dedans, quand enuiron sur les neuf heures du matin vn Tambour vint de la part des ennemis supplier

ſupplier Monſeigneur le Prince de leur donner la vie. Et au meſme temps l'on deſcouure de toutes parts des troupes d'hommes, & de femmes, & d'enfans qui fuyoient par le haut des montaignes, ſautoient les murailles, paſſoient la riuiere auec vne eſtrange frayeur & apprehenſion. Les ſoldats courent de tous coſtez, prennent des priſonniers, les amenent au Camp en ſi grand nombre, qu'en peu de temps il s'en fit iuſques à trois cens. Ceux qui gaignoient les Montagnes eſtoient maſſacrez par les payſans qui accouroient de toutes parts à ce deſordre, pour venger les maux qu'ils auoient receuz par les courſes des rebelles. Pendant que la ville tenoit, l'animoſité des Soldats vint iuſques à ce poinct, que dans le Camp meſme ils en tuerent de ſang froid à coups de pierre quelques vns, ſans qu'il y euſt moyen de les empeſcher. Ceux qui furent pris rapporterent que Beaufort & Auros, Gouuerneur de Mazeres, & ſon Lieutenant dans le Foix, eſtoient ſortis, & leur auoient monſtré le chemin de la fuite, ledit Beaufort à pied, ſon cheual luy ayant eſté arreſté par vn de ſes Soldats qui le voulut tuer. Monſeigneur le Prince enuoya de

tous costez la Caualerie pour les prendre. En fin aprés vne longue queste, Beaufort fut trouué couché dans vn bois auec son valet, par Regnauldin, Mareschal des logis de l'Armée, & quelques Carabins des Gardes de mondit Seigneur : & Auros fuyant du costé de Sauerdun pour s'y retirer : tous deux furent pris, & sont entre ses mains, pour en faire ce qu'il plaira au Roy : ensemble de la Palme, domestique de Monsieur de Rohan, qui assistoit encores Beaufort en ce siege. Des autres prisonniers huict des plus seditieux ont esté pendus dans la place de Pamiers, entr'autres le premier Consul nommé Prat, qui mit Monsieur de Rohan dans la ville, & vingt autres ont souffert mesme peine dans Varilles, six vingts des plus robustes ont esté mis à la Cadene, & enuoyez à Tholose pour estre conduits aux Galeres. Le surplus est demeuré entre les mains des Soldats, pour en retirer ce qu'ils pourront de rançon.

Les gens de guerre qui sont demeurez ont eu la vie sauue, & se sont retirez, laissant leurs Drappeaux, au nombre de six, bagages, Armes & cheuaux, & deux Canons, le baston blanc en main : comme aussi les ha-

bitans, desquels tous les biens sont demeurez à la discretion de mondit Seigneur le Prince, pour en faire ce qu'il plaira à sa Majesté. Les soldats ont pillé tous les meubles, iamais il n'a esté possible de les en empescher. Il y en a eu pour le moins, tant pendant le siege, qu'en ceste desroute, quatre cens de tuez, & trois cens prisonniers. Et le surplus est en estat de ne pouuoir faire mal de long temps.

Il est impossible de raconter auec quelle diligence, courage & generosité Messieurs du Bourg, Marquis de Ragny, & Comte de Carman, Mareschaux de Camp se sont portez en ceste occasion: & generalement tous les chefs, tant d'infanterie, que de Caualerie, mesme les Soldats, desquels il ne s'est pas perdu vingt où vingt-cinq en ceste execution, qui se doit veritablement attribuer à la protection singuliere qu'il plaist à Dieu de prendre des Armes du Roy, qui portent vne espouuentable frayeur à ses ennemis. Aucun Capitaine n'a esté tué, vn seulement a esté blessé, qui est le Baron de Montdeieu, d'vne mouquetade dans le bras, & d'vne autre fort fauorable qui ne fit que luy effleurer les leures. La Haye, ay-

de de Camp, de deux mousquetades.

Le lendemain matin Monseigneur le Prince a fait rendre graces à Dieu de ces heureux succez, par vne Procession solemnelle qui s'est faicte dans ladicte ville de Pamiers, & par la celebration de la Messe dans le Temple des Huguenots, que mondit Seigneur le Prince a donné au sieur Euesque dudit lieu, & à ses Chanoines, attendant que les habitans ayent rebasty leur Eglise Cathedrale qu'ils ont demolie. Il a remis dans leurs biens les quatre Ordres de Religieux mandiens qui auoient de tres-beaux Conuents dans ladite ville, & les Iesuites vn College.

FIN.

LES CAPITAINES, SOLdats, & habitants qui sont dans la ville de Pamiers, ayans tres-humblement supplié Monseigneur le Prince de leur vouloir faire grace, leur a accordé ce qui s'ensuit.

PREMIEREMENT, Qu'ils feront serment de ne porter de leur vie les armes contre le seruice du Roy.

Que les Capitaines sortiront auec l'espée seulement, & les Soldats le baston blanc.

Qu'ils laisseront toutes leurs armes, bagage, Cheuaux & Canon, ensemble leurs drapeaux.

Que les habitants auront la vie sauue, sauf le nommé Prat, & tel autre qui se trouuera auoir fauorisé l'entrée de Monsieur de Rohan dans leur ville.

Que tous leurs biens demeureront à la discretion de mondit Seigneur, pour en disposer comme bon luy semblera.

Que les gens de guerre seront escortez iusques à Paillé, à fin qu'il ne leur soit mesfaict, dont mondit Seigneur leur donne sa parolle.

Qu'il leur sera donné deux Charrettes pour emmener leurs blessez iusques audit lieu.

Faict au Camp deuant Pamiers, le dixiesme iour de Mars, mil six cens vingt-huict.

PERMISSION.

IL eſt permis à Iean Barbote, Maiſtre Imprimeur & Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & diſtribuer *La priſe de la Ville de Pamiers, &c.* Et deffenſes à tous autres Imprimeurs & Libraires de l'imprimer, ny vendre. Faict ce dix-huictieſme iour de Mars mil ſix cens vingt-huict.